

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Préavis de grève : de l'urgence d'un dialogue

C'EST le dernier jour du préavis de grève annoncé par les organisations professionnelles des secteurs pétrole et activités connexes, eau et électricité. Au cours d'un point de presse samedi, elles ont suspendu leur menace d'entrer en grève à l'ouverture du dialogue entre elles et le gouvernement.

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

L'ALVÉOLE du dialogue est-elle en train de se fermer pour faire place au mouvement de grève généralisé dont elles ont brandi la menace ? C'est la tendance vers laquelle semblent actuellement se diriger les Organisations professionnelles des travailleurs des secteurs du pétrole et activités connexes, eau et électricité du Gabon.

Regroupées au sein de celles-ci, les syndicats dont ceux " des travailleurs du secteur eau et électricité " (Syntee+) et " des employés et ex-employés retraités du pétrole et activités connexes " (Seerpac) ainsi que l'Organisation nationale des employés du pétrole (Onep) avaient fait parvenir un préavis de grève à la Première ministre Rose Christiane Ossouka Raponda dont la lecture faisait apparaître des points de revendications. Leur satisfaction urgente devant permettre aux partenaires sociaux d'abandonner leurs prétentions. La correspondance de ce préavis de grève, qui a un rapport avec les mesures en lien avec le Covid-19, avait également été



Les responsables des organisations professionnelles des secteurs du pétrole, eau, électricité et activités connexes lors du point de presse samedi dernier.

adressée aux organisations des employeurs que sont la Confédération patronale gabonaise (CPG), l'Organisation patronale gabonaise (OPG), l'Union pétrolière gabonaise (Upega), le Groupement des professionnels de l'industrie du pétrole (PPP) et l'Amicale des transporteurs des produits pétroliers (ATPP).

Alors que le préavis de grève expire ce 10 janvier 2022, les organisations professionnelles initiatrices de cette démarche constatent, avec désappointement, qu' " à ce jour, aucune invitation ne nous a été adressée pour l'ouverture du dialogue en vue de la recherche des solutions à notre cahier des charges ", a

indiqué, samedi, au cours d'un point de presse, leur porte-parole René-Pierre Mbang Evouna, secrétaire général adjoint du Syntee+.

Les points constituant le cahier des charges portent exclusivement sur les mesures édictées par le gouvernement concernant le Covid-19 : " suppression du

pass sanitaire " ; " suppression de l'augmentation du coût du test PCR " ; " suppression de toute mesure discriminatoire à l'égard des non-vaccinés, sachant que les vaccinés demeurent des vecteurs du coronavirus " ; " clarification par le gouvernement sur le caractère non obligatoire du vaccin Covid-19 en République gabonaise, au regard des dérives constatées çà et là dans les entreprises où les travailleurs sont empêchés d'accéder à leurs postes de travail s'ils ne sont pas vaccinés ".

C'est surtout l'absence de dialogue qui préoccupe ces organisations professionnelles : " Aussi, invitons-nous le gouvernement à privilégier le dialogue et à ouvrir des discussions pour une recherche de solution dans un cadre apaisé ; et ce, dans l'intérêt supérieur de l'État dont l'économie pourrait être davantage mise à mal ". Tout en soulignant " le caractère inique " des mesures gouvernementales au sujet de la terrible pandémie, alors que celui-ci en prend " prétexte de la relance de l'économie ", elles s'interrogent " s'il y a de l'économie sans le travail. " Ou " s'il y a le travail sans les travailleurs ". À croire que les organisations professionnelles se sont déjà fait leur religion sur la position du gouvernement à leur égard : " Toute chose qui porte à penser que Mme le Premier ministre est fermée au dialogue avec les partenaires sociaux ".

Le pas est-il définitivement franchi pour un durcissement des positions ? Du côté des organisations professionnelles, il ne fait aucun doute que " le Rubicon est presque franchi ".

" Toutefois, en cas de silence du gouvernement jusqu'à l'expiration de notre préavis de grève, nous annonçons, ici et maintenant, qu'une grève illimitée des travailleurs des secteurs que nous représentons sera déclenchée dès le mardi 11 janvier 2022 ", ont-elles conclu.

Contrepoint

Tout est-il encore possible ?

ENA
Libreville/Gabon

S'AUF à penser (et nous aimerions être convaincus qu'il en est ainsi) que le gouvernement dispose de redoutables ressorts pour répondre efficacement aux conséquences de la grève générale décidée par les organisations professionnelles en question, l'absence de

dialogue avec ces dernières va inéluctablement ouvrir la voie à la mise à exécution de la menace brandie.

Or, depuis toujours, le gouvernement fait du dialogue l'une de ses armes pour sortir des situations difficiles. Plusieurs fois, les vertus de cette valeur qu'est le dialogue ont fait la démonstration de sa nécessité impérieuse pour dénouer les conflits entre le

gouvernement et les partenaires sociaux. Et il ne reste plus qu'aujourd'hui pour nouer les fils des discussions/négociations entre l'Exécutif et les organisations professionnelles.

L'inquiétude est d'autant plus grande qu'il existe un chapelet de revendications dans le cahier des charges de ces dernières déposé sur la table du gouvernement. À supposer que le gouvernement

ouvre les discussions, sera-t-il possible que tous les points à examiner le soient en un seul jour pour pouvoir échapper à cette grève illimitée qui concerne des secteurs aussi sensibles que le pétrole, le gaz, l'eau, l'électricité ? N'empêche qu'une entame des négociations aujourd'hui pourrait avoir l'effet de retarder l'exécution de la menace.